

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

17440 Aytré

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION  
MARINE, TSUNAMI)

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**E<sub>1</sub>** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

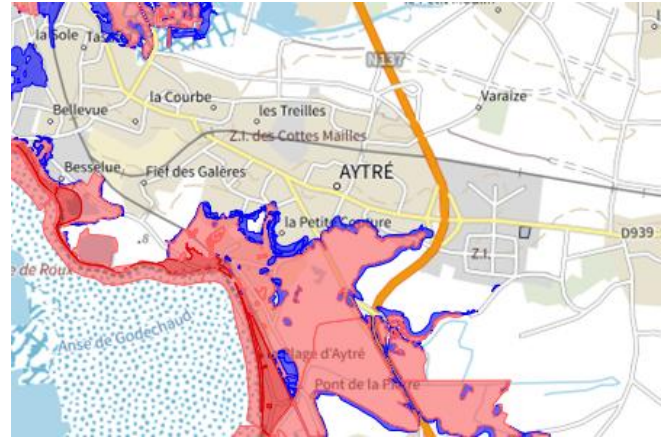
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Aytré

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPR Aytré (17DDTM20100005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR Aytré a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

#### Inondation

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Mouvements de terrain

Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 27/12/2012

Date d'approbation : 05/07/2021

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)

# Risque d'inondation sur Aytre



## PAPI : PAPI complet Agglo rochelaise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 86DREAL20130003.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



## DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

## 4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9400127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/12/1993	24/03/1994
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983

# Risque de remontées de nappe sur Aytré

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



### PAPI : PAPI complet Agglo rochelaise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 86DREAL20130003.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

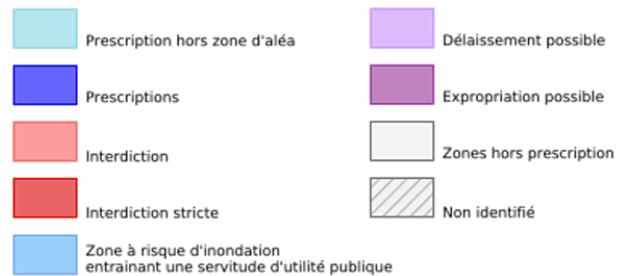
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Aytré

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



## Informations détaillées :



### PPRN : PPR Aytré (17DDTM20100005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPR Aytré a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

#### Inondation

##### Par submersion marine

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Mouvements de terrain

Inondation

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 27/12/2012

Date d'approbation : 05/07/2021

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR.](#)

## Risques côtiers sur Aytré



### TRI : La Rochelle Ile de Ré

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 86DREAL20130011



### PAPI : PAPI complet Agglo rochelaise

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 86DREAL20130003.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



### DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

### 3 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

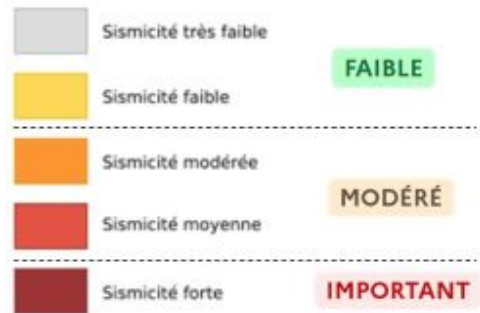
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600091A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	22/12/1995	17/04/1996

# Risque de séisme sur Aytré

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



### SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Aytré

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

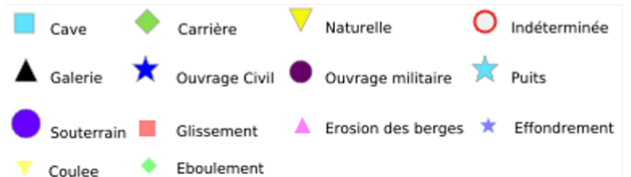
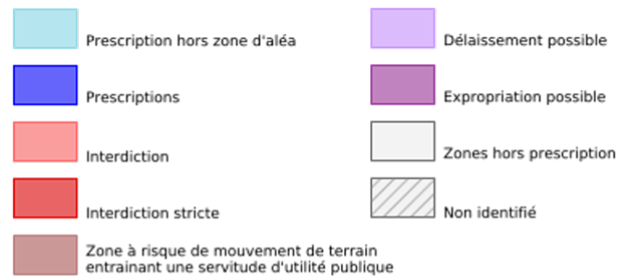
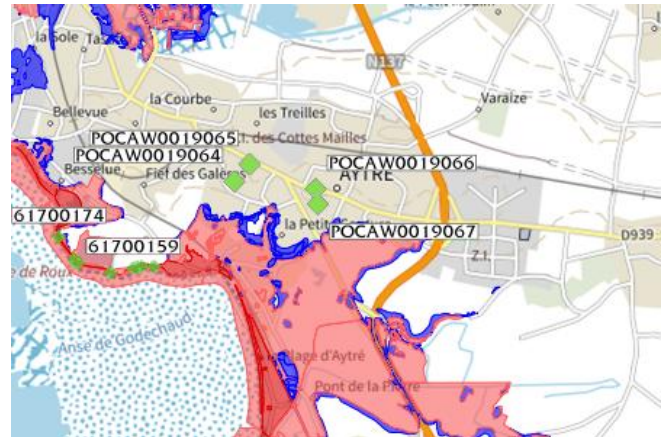
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

# Risque de mouvements de terrain sur Aytré



## PPRN : PPR Aytré (17DDTM20100005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Aytré a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Mouvement de terrain](#)

[Recul du trait de côte et de falaises](#)

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

Inondation

Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

- 04 : Interdiction stricte

Date de prescription : 27/12/2012

Date d'approbation : 05/07/2021

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).



## DDRM : DDRM17

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

[Tassements différentiels](#)

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE1005933A	Mouvement de Terrain	27/02/2010	02/03/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

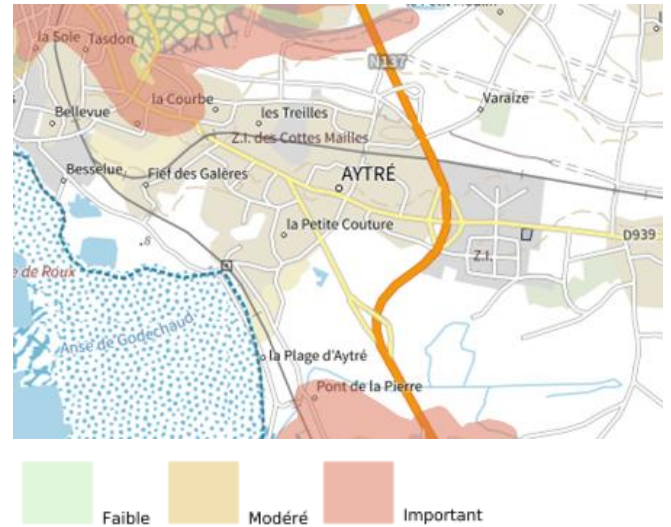
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Aytré

## Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004

# Risque radon sur Aytré

**Risque sur la commune** FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Aytré

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



## Informations détaillées :

### 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AVI-CHARENTE	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Ayré

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

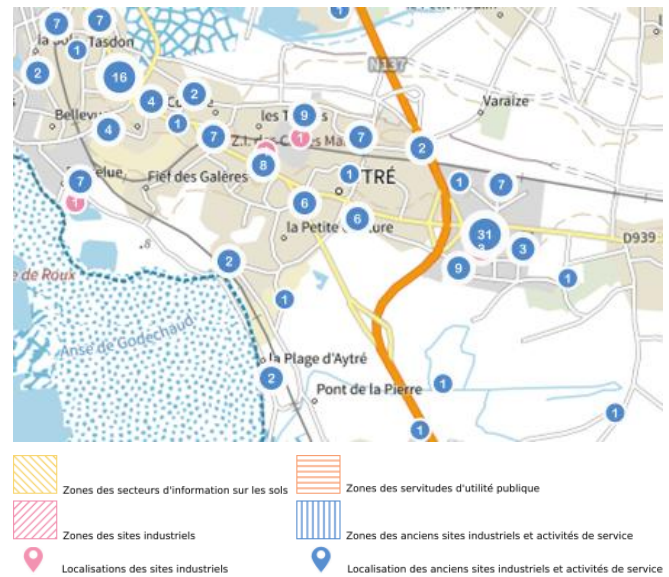
# Risque de pollution des sols sur Aytré

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 servitude(s) d'utilité publique sur la commune  
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 2 secteur(s) d'information sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 6 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 162 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



#### SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

10 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
61700157	Chute de blocs / Eboulement	Godechaud
61700158	Chute de blocs / Eboulement	Godechaud
61700159	Chute de blocs / Eboulement	Godechaud
61700160	Chute de blocs / Eboulement	Fief de Roux
61700161	Chute de blocs / Eboulement	Pointe de Roux
61700162	Chute de blocs / Eboulement	Pointe de Roux
61700163	Chute de blocs / Eboulement	Pointe de Roux
61700172	Chute de blocs / Eboulement	Godechaud
61700173	Chute de blocs / Eboulement	Fief de Roux
61700174	Chute de blocs / Eboulement	Fief de Roux

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

4 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
POCAW0019064	carrière	Boulevard du Commandant Charcot
POCAW0019065	carrière	Angle Av. Commandant Lisiak/ Bd Commandant Charcot/ Rue de
POCAW0019066	carrière	Avenue Edmond Grasset (Résidence le Clos des Charmilles)
POCAW0019067	carrière	L'hermitage

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000868101	ETABLISSEMENTS MERLE	En cours
SSP001034101	FUJIFILM	En cours
SSP001060801	ALSTOM Transport, Usine d'Aytré	En cours
SSP000382401	LES COTES MAILLES	En cours
SSP001249801	COMPIN COMPOSITES ex SA DEFI 22 POLYESTER	En cours
SSP000383701	SNC DELFAU ET CIE	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

162 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4032357	station service	Indéterminé	
SSP4032303	usine Alstom	Indéterminé	
SSP4032270	Station Service	Indéterminé	
SSP4032264	Station Service	Indéterminé	
SSP4032151	Atelier de transformation de matieres	Indéterminé	
SSP4032128	Station Service	Indéterminé	
SSP4032126	Centrale Thermique au gaz	Indéterminé	
SSP4032121	Station Service	Indéterminé	
SSP4032118	Garage	Indéterminé	
SSP4032091	Dépôt de ferailles et de vieux véhicule.	Indéterminé	
SSP4032090	DLI	Indéterminé	
SSP4032074	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4030777	Usine de produits pour l'alimentation	En arrêt	
SSP4030776	Usine de chaux et briqueterie	En arrêt	
SSP4030694	Atelier de travail de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4030693	Fabrication de peintures et de vernis	Indéterminé	
SSP4030692	Centrale thermique	Indéterminé	
SSP4030691	Fabriques de pièces en béton de résine	Indéterminé	
SSP4030690	Garage	Indéterminé	
SSP4030689	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030688	Centrale de production d'énergie	Indéterminé	
SSP4030687	Station-service	Indéterminé	
SSP4030686	Dépôt de vieux véhicules	Indéterminé	
SSP4030685	Centrale de production de béton	Indéterminé	
SSP4030684	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP4030683	Atelier de travail mécanique des	Indéterminé	
SSP4030682	Installation de réfrigération	Indéterminé	
SSP4030681	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4030680	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4030679	Atelier mécanique	Indéterminé	
SSP4030678	Fabrication de produits en polyester +	Indéterminé	
SSP4030677	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP4030676	SARL Décapage Machine Ghil's Décap	Indéterminé	
SSP4030675	Centrale de béton	Indéterminé	
SSP4030674	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4030673	Station-service Casino	Indéterminé	
SSP4030672	Atelier de carrosserie peinture	Indéterminé	
SSP4030671	Atelier de chaudronnerie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4030526	Laiterie	Indéterminé	
SSP4030491	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030477	Atelier de nettoyage à sec	En arrêt	
SSP4030405	Atelier d'emballages	En arrêt	
SSP4030398	Murisserie de bananes	En arrêt	
SSP4030385	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP4030372	Fabrique de meubles	En arrêt	
SSP4030349	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030336	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030298	Fabrique de coquilles en résine de	Indéterminé	
SSP4030269	Atelier de fabrication de conduits de	Indéterminé	
SSP4030268	Fabrique d'agglomérés et de parkings	En arrêt	
SSP4030205	Garage	En arrêt	
SSP4030171	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4030155	Entrepôt de matériel de peinture	Indéterminé	
SSP4030146	Atelier automobile	Indéterminé	
SSP4030145	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030107	Atelier d'équarissage	En arrêt	
SSP4030103	Hall d'exposition et dépôt	En arrêt	
SSP4030085	Atelier de menuiserie - Ebeniste	En arrêt	
SSP4030067	DOM contrôlée	En arrêt	
SSP4030043	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4030030	Dépôt de GCL	Indéterminé	
SSP4030023	Batiments industriels	Indéterminé	
SSP4030020	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4030010	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4030004	Magasin de détail	Indéterminé	
SSP4029999	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4029987	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4029935	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029931	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4029895	Garage	Indéterminé	
SSP4029862	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4029861	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029847	Garage	Indéterminé	
SSP4029828	Dépôts de matériaux et véhicules de	Indéterminé	
SSP4029818	Garage	Indéterminé	
SSP4029785	Dépôt de gaz	Indéterminé	
SSP4029717	Dépôt de gaz combustible liquéfié	Indéterminé	
SSP4029716	Dépôt de carburant	En arrêt	
SSP4029688	Garage de camions	Indéterminé	
SSP4029681	Dépôt souterrain de liquides	En arrêt	
SSP4029657	Atelier de réparation de petits outillages	En arrêt	
SSP4029642	Tourneur sur bois - Restaurateur de	En arrêt	
SSP4029632	Dépôt pneumatique	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4029620	Atelier d'ébénisterie	Indéterminé	
SSP4029607	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4029599	Construction de bureau et hall	Indéterminé	
SSP4029586	Atelier de ferronnerie	Indéterminé	
SSP4029577	Fabrication de produits chimiques et	Indéterminé	
SSP4029566	Magasin de dépôt (peinture-colle-	Indéterminé	
SSP4029565	Atelier d'électricité Auto	Indéterminé	
SSP4029562	Atelier d'électricité Auto	Indéterminé	
SSP4029561	Hangar pour entrepôt de véhicules, de	Indéterminé	
SSP4029558	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029474	Atelier de transformation de matières	Indéterminé	
SSP4029466	Porcherie SIMON	Indéterminé	
SSP4029463	Usine de fabrication de meubles et	En arrêt	
SSP4029459	Usine d'engrais JODET	En arrêt	
SSP4029443	SARL Coception Graphique, Impressions	En arrêt	
SSP4029436	Dépôt de vieux véhicules (Récup-Auto)	Indéterminé	
SSP4029432	Dépôt de ferrailles et de vieux véhicules	Indéterminé	
SSP4029431	Récupération de vieux véhicules pour	Indéterminé	
SSP4029395	Usine de traitement et de	Indéterminé	
SSP4029385	Atelier de peinture - Sérigraphie	Indéterminé	
SSP4029369	Fabrication de charpentes et ossatures	Indéterminé	
SSP4029367	Dépôt de carburant (station-service)	Indéterminé	
SSP4029361	SARL Radiateur Auto-Service - Atelier de	Indéterminé	
SSP4029348	Fabrication de matériel ferroviaire	En arrêt	
SSP4029326	Atelier de montage de moteurs	Indéterminé	
SSP4029318	Station de broyage-concassage de	Indéterminé	
SSP4029305	Station-service	En arrêt	
SSP4029301	Atelier de travaux plastiques	Indéterminé	
SSP4029298	Atelier de carrosserie-peinture	Indéterminé	
SSP4029284	Stockage de produits finis d'entretien	Indéterminé	
SSP4029271	Stockage d'appareils téléphoniques -	Indéterminé	
SSP4029264	Garage - atelier de réparation motos	Indéterminé	
SSP4029260	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP4029252	Atelier de réparation d'électro-ménager	Indéterminé	
SSP4029251	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP4029249	Garage - Stockage de carburant	Indéterminé	
SSP4029236	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029234	Stockage d'alcool à bruler, de white	En arrêt	
SSP4029226	Station-service	Indéterminé	
SSP4029197	Garage - Atelier de réparation	Indéterminé	
SSP4029196	Garage - Atelier de réparation	Indéterminé	
SSP4029187	Atelier de plomberie-Serrurerie	Indéterminé	
SSP4029185	Atelier de réparations automobiles,	En arrêt	
SSP4029183	Station-service	Indéterminé	
SSP4029169	Ateliers d'entretien et de réparation	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4029167	Miroiterie, Négoce de produits verriers	Indéterminé	
SSP4029166	Atelier de dépannage, vente, installation	Indéterminé	
SSP4029157	Entrepôt de peinture, zinguerie et	Indéterminé	
SSP4029156	Atelier de tolèrie et de peinture	Indéterminé	
SSP4029142	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029140	Garage	En arrêt	
SSP4029139	Atelier de réparation de matériel de	Indéterminé	
SSP4029121	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4029120	Atelier d'agencement et entretien de	Indéterminé	
SSP4029112	Atelier de menuiserie et dépôt de	Indéterminé	
SSP4029098	Atelier d'électricité avec dépôt de	Indéterminé	
SSP4029097	Atelier d'entretien et de réparation de	Indéterminé	
SSP4029089	Fabrication d'engrais complexes	En arrêt	
SSP4029073	Dépôt de vidanges	Indéterminé	
SSP4029072	Dépôt de vidanges	En arrêt	
SSP4029063	Dépôt de vidange	En arrêt	
SSP4028981	Tuerie	Indéterminé	
SSP4028980	Porcherie	Indéterminé	
SSP4028965	Fabrique d'huile de poissons	En arrêt	
SSP4028938	Distillerie d'eau de vie	Indéterminé	
SSP4028893	Distillerie d'eau de vie	En arrêt	
SSP4028889	Distillerie d'eau de vie	En arrêt	
SSP4028806	Four à chaux	En arrêt	
SSP4028765	Chemin de fer	En arrêt	
SSP4028764	Mécanicien - constructeurs	Indéterminé	
SSP4028727	Dépôt d'huiles minérales	En arrêt	
SSP4028716	Fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP4028715	Fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP4028714	Fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP4028655	Atelier d'équarissage	Indéterminé	
SSP4028644	Atelier d'équarissage et de cuisson de	En arrêt	
SSP4028643	Usine à gaz	En arrêt	
SSP426475	BLAN'CASS Association	En arrêt	
SSP425671	NCH (ROLLAND'S COMPANY)	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle